



La Commission d'experts techniques 2018

La Commission d'experts techniques se réunit pour sa 11^e session les 12 et 13 juin 2018 à Berne.

Conformément à [l'ordre du jour provisoire](#), pour information, le Secrétariat présentera un point sur les Registres nationaux des véhicules et l'Union européenne présentera un point sur les mesures de réductions du bruit.

La Prescription Technique Uniforme GEN-B «Sous-systèmes» modifiée devrait être adoptée.

Dans un troisième temps les participants discuteront d'une stratégie de production de dispositions relatives à l'infrastructure et d'une stratégie pour la facilitation des contrôles de compatibilité de l'itinéraire.

Enfin le nouveau Groupe de travail d'experts juridiques sera présenté.

Parmi les participants le Secrétariat a le plaisir d'accueillir des représentants de l'OSJD, de la CER, de l'UNIFE et du Conseil de Coopération du Golfe (CCG).

La Commission d'experts techniques (CTE) de l'OTIF permet aux Etats membre de travailler sur l'interopérabilité et l'harmonisation technique dans le domaine ferroviaire. La CTE couvre également le développement de procédures uniformes d'admission technique de matériel destiné à être utilisé dans le trafic international. Cette Commission valide, adopte et développe les prescriptions techniques uniformes (PTU) relatives au matériel ferroviaire utilisé dans le trafic international dans le cadre de l'OTIF.